ACRONYME (max 12 caractères)

Titre du projet (300 caractères maximum)

Discipline(s) et domaines de recherche

Utilisez une mise en page au format A4, Calibri 11 ou Arial 11, interligne simple, marges 2 cm ou plus, numérotation des pages ; pour les tableaux et figures, minimum Calibri 9 ou Arial 9).

La proposition détaillée doit :

**(1) comporter un maximum de 35 pages**,y compris Gantt, tableau descriptif du budget et sa justification scientifique, bibliographie ;

**(2) être obligatoirement au format PDF**.

La rédaction de votre proposition doit permettre son évaluation selon les critères d’évaluation définis dans le texte de l’appel à projet (à consulter sur [https://anr.fr/FRAL2022](https://eur03.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fanr.fr%2FFRAL2022&data=04%7C01%7C%7C7d36bf9f706c4607c95808d9ba59fdd1%7C09b65cf9ca8f47609efcce939096b842%7C0%7C0%7C637745717974384815%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C3000&sdata=3B4V2%2B8EKTt2v4QPwfA7e8YL04O6pV0%2BbqcPJdceU5I%3D&reserved=0)) : « Qualité et ambition scientifique », « Organisation et réalisation du projet », « Impact et retombées du projet ». Reportez-vous au texte afin d’en connaitre les sous-critères.

**Tableau récapitulatif des personnes impliquées dans le projet**

**Équipe française**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Partenaire** | **Nom** | **Prénom** | **Position actuelle** | **Rôle & responsabilités dans le projet : coordinateur ou coordinatrice scientifique ; participant.e direct.e ; autre contributeur ou contributrice***[[1]](#footnote-1)* | **Implication sur la durée du projet : personne.mois ou pourcentage par semaine de travail (estimation)** |
| Université X/Y | TOURNESOL | Tryphon | Professeur | Coordinateur |  |
|  |  |  | Maître ou maîtresse de conférences, professeur.e des Universités, etc. | Participant.e direct.e au projet 1 |  |
|  |  |  |  | Participant.e direct.e au projet 2 |  |

**Équipe allemande**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Institution** | **Nom** | **Prénom** | **Position actuelle** | **Rôle et responsabilités dans le projet : federführende Antragstellerin/federführender Antragsteller ; Antragstellerin/Antragssteller ; Mitverantwortliche (Inland) ; weitere Kooperationspartnerinnen/Kooperationspartner (Ausland) ; weitere Beteiligte***[[2]](#footnote-2)* | **Implication sur la durée du projet : personne.mois ou pourcentage par semaine de travail (estimation)** |
| *Universität X / Y* | *BIENLEIN* | *Balduin* | *Professor* | *Federführender Antragsteller* | *15 % wöchentliche Arbeitszeit* |

# Contexte, positionnement et objectifs de la proposition de projet

**Section en lien avec le critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique »**

## Objectifs et hypothèses de recherche

Détailler les objectifs et les hypothèses de recherche ; décrire les verrous scientifiques et techniques à lever ; présenter les résultats escomptés.

## Positionnement par rapport à l’état de l’art

Montrer le caractère novateur du projet, son originalité – tant du point de vue des objectifs poursuivis que de la méthodologie – et son positionnement par rapport à l’état de l’art ; faire apparaître les contributions éventuelles des partenaires du projet à cet état de l’art ; présenter d’éventuels résultats préliminaires ; dans le cas d’une proposition de projet s’inscrivant dans la continuité de projet(s) antérieur(s) déjà financé(s) par l’ANR, par la DFG, ou par un autre organisme, fournir un bilan des résultats obtenus et décrire clairement les nouvelles problématiques posées et les nouveaux objectifs fixés au regard du/des projets antérieurs. Le cas échéant, dresser la liste des travaux déjà effectués sur le thème du projet par le consortium. 10 publications maximum[[3]](#footnote-3) ; seules les publications parues sont acceptées[[4]](#footnote-4).

|  |  |
| --- | --- |
| *1* |  |
| *2* |  |
| *3* |  |
| *4* |  |
| *5* |  |
| *6* |  |
| *7* |  |
| *8* |  |
| *9* |  |
| *10* |  |

## Méthodologie et gestion des risques

Décrire la méthodologie et sa pertinence pour l’atteinte des objectifs fixés ; détailler la gestion des risques scientifiques.

Décrire le programme scientifique et justifier la décomposition en tâches du programme de travail en cohérence avec les objectifs poursuivis.

Pour chaque tâche, décrire les objectifs, le programme détaillé des travaux, les livrables, les contributions des membres de l’équipe, les méthodes et les choix techniques, les risques et les solutions de repli envisagées, la pertinence de la dimension sexe et/ou genre. Si nécessaire, une illustration (par exemple avec un diagramme de Gantt ou autre) est possible.

Pour les projets de recherche traitant de sujets pouvant porter atteinte à l’homme, aux animaux et/ou à l’environnement, développer les aspects éthiques du projet. Veuillez vérifier la législation nationale et les préconisations liées à l’éthique de la recherche[[5]](#footnote-5).

La contribution scientifique des équipes française et allemande doit être renseignée.

# Organisation et réalisation du projet

**Section en lien avec le critère d’évaluation « Organisation et réalisation du projet »**

## Consortium

Présenter les porteurs du projet, leur expérience en termes de coordination ou de gestion de projet et dans le domaine objet de la proposition de projet, leur implication dans le projet et leur positionnement au sein de l’organisme ou laboratoire d’accueil.

Présenter les équipes de deux pays et leur complémentarité : indiquer les différentes compétences envisagées pour mener le projet, en précisant l’identité des scientifiques impliqués, l’identification des établissements auxquels ils sont rattachés et tout autre élément permettant de juger de la qualité et complémentarité des équipes des deux pays et du caractère effectif de la coopération, et le cas échéant, la pertinence de la dimension sexe et/ou genre.

**⚠ Les CV des membres du consortium sont à fournir dans une seule annexe.** Vous pouvez utiliser le modèle proposé téléchargeable sur la page dédiée à l’appel à projet de l’année en cours respectivement auprès de l’ANR et de la DFG.

## Moyens mis en œuvre et demandés pour atteindre les objectifs

Décrire les moyens mis en œuvre et demandés pour atteindre les objectifs.

**Justification scientifique et technique des moyens demandés** par grand poste de dépense et par partenaire français / par équipe allemande, en lien avec les objectifs de la proposition de projet.

**Présentation de la demande financière de chaque partenaire français et de chaque participant direct de l’équipe allemande** (« Antragstellende ») dans le tableau récapitulatif « Moyens demandés par grand poste de dépense et par partenaire » **en veillant à la cohérence de ces informations avec celles saisies sur le site de dépôt** et à la conformité au [règlement relatif aux modalités d’attribution des aides de l’ANR](http://www.agence-nationale-recherche.fr/RF) à consulter sur <https://anr.fr/fr/rf/> pour les partenaires français et au Merkblatt Programm Sachbeihilfe à consulter sur <https://www.dfg.de/formulare/50_01/50_01_de.pdf> pour les partenaires allemands.

**Les montants indiqués doivent être rigoureusement identiques à ceux saisis sur le site de dépôt de l’ANR et de la DFG**. Si ces deux sources d’informations s’avéraient non concordantes, y compris si elles étaient mal renseignées ou manquantes, les informations saisies en ligne prévaudront sur celles développées dans le document scientifique.

Présentation du contexte en termes de moyens humains et financiers du projet au regard notamment d’autres projets en cours et d’éventuelles demandes de cofinancement en cours ou à venir.

Dans l’éventualité d’un partenaire sur fonds propres, justification des moyens mobilisés par ledit partenaire pour réaliser les tâches lui incombant.

**Partie allemande :**

Justifier les demandes de moyens de la partie allemande selon un nouveau découpage en modules.

Ces paragraphes peuvent être renseignés, au choix, en français ou en allemand.

[Basismodul](http://www.dfg.de/formulare/52_01/52_01_de.pdf)

[Modul Eigene Stelle](http://www.dfg.de/formulare/52_02/52_02_de.pdf)

[Modul Vertretung](https://www.dfg.de/formulare/52_03/)

[Modul Mercator-Fellow](https://www.dfg.de/formulare/52_05/index.jsp)

[Modul Projektspezifische Workshops](https://www.dfg.de/formulare/52_06/)

[Modul Öffentlichkeitsarbeit](https://www.dfg.de/formulare/52_07/index.jsp)

[Modul Pauschale für Chancengleichheitsmaßnahmen](https://www.dfg.de/formulare/52_14/52_14_de.pdf)

**Partie française :**

Cette partie peut être renseignée, au choix, en français ou en allemand.

Partenaire 1 : XXXX

Frais de personnel :

* Salaires avec charges sociales et patronales afférentes
* Primes et indemnités (de stage par ex.)
* Allocations pour perte d’emploi

Coûts liés à l'emploi des chercheurs, ingénieurs, techniciens et autres personnels d'appui scientifique.

Coûts des instruments et du matériel

Coûts d’acquisition, d’amortissement ou de location d’un instrument ou matériel et des consommables scientifiques utilisés spécifiquement pour la réalisation du projet.

Justifications par rapport aux objectifs scientifiques.

Coûts des bâtiments et des terrains

Coûts de location de nouveaux locaux et terrains ou d’aménagement de locaux et terrains préexistants pour les besoins du projet.

Justifications par rapport aux objectifs scientifiques.

Coûts du recours aux prestations de service (et droits de propriété intellectuelle)

Coûts liés à l’achat de :

(1) licences, cessions de brevet, marques, logiciels, bases de données, droits d’auteur, etc. ; (2) prestation de service ; nécessaire à la réalisation du projet.

Justifications par rapport aux objectifs scientifiques.

Frais généraux additionnels et autres frais d’exploitation

Frais de mission des personnels permanents et non-permanents du projet ; frais d’organisation de colloques et de réception justifiés par rapport aux objectifs scientifiques ;frais d’environnement (frais généraux de gestion ou de structure).

Partenaire 2 : XXXX

Frais de personnel

Coûts des instruments et du matériel

Coûts des bâtiments et des terrains

Coûts du recours aux prestations de service (et droits de propriété intellectuelle)

Frais généraux additionnels et autres frais d’exploitation

Partenaire N : XXXX

Frais de personnel

Coûts des instruments et du matériel

Coûts des bâtiments et des terrains

Coûts du recours aux prestations de service (et droits de propriété intellectuelle)

Frais généraux additionnels et autres frais d’exploitation

**Récapitulatif de la demande financière : moyens demandés par grand poste de dépense et par partenaire.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Équipe française** | | **Équipe allemande** | |
| Frais de personnel |  | Basismodul: Personalkosten  Modul Eigene Stelle  Modul Vertretung  Modul Mercator-Fellow |  |
| Coûts des instruments et du matériel |  | Basismodul:  Wissenschaftliche Geräte |  |
| Coûts des bâtiments et des terrains |  |  |  |
| Coûts du recours aux prestations de service (et droits de propriété intellectuelle) |  |  |  |
| Frais généraux additionnels et autres frais d’exploitation | Missions | Basismodul : Reisekosten |  |
|  | Basismodul : Sonstige Kosten |  |
|  | Basismodul : Publikationskosten |  |
|  | Modul Projektspezifische Workshops |  |
|  | Modul Öffentlichkeitsarbeit |  |
|  | Modul Pauschale für Chancengleichheitsmaßnahmen |  |
| Frais d’environnement /de gestion et de structure\* |  | *Ne pas intégrer le supplément forfaitaire (« Programmpauschale ») versé par la DFG* |
| **Total France** | **€** | **Total Allemagne** | **€** |
| **GRAND TOTAL** | **€** | | |

\* Pour les Bénéficiaires à coût marginal, ces frais correspondent à un forfait de 13% des dépenses éligibles (hors frais d’environnement), dans la limite du plafond d’Aide accordé. Pour les Bénéficiaires à coût complet, ces frais sont calculés : d’une part, sur les dépenses de personnels et plafonnés pour cette part à 68% des dépenses de personnel ; d’autre part, sur les dépenses autres que de personnels, pour cette part à 7% des dépenses (hors frais d’environnement).

# Impact et retombées du projet

**Section en lien avec le critère d’évaluation « Impact et retombées du projet »**

Mettre en évidence la valeur ajoutée de la coopération franco-allemande.

Décrire les domaines scientifiques et la stratégie de diffusion et de valorisation des résultats.

Le cas échéant, décrire les potentielles actions de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle, les retombées économiques, sociales, en matière de politiques publiques ou de perception publique de la science, par exemple.

# Bibliographie

**Section en lien avec le critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique »**

Lister les références bibliographiques de la proposition détaillée.

La bibliographie doit obligatoirement être contenue dans le document scientifique, dans la limite des 35 pages. La bibliographie peut intégrer des *preprints* non encore publiés dans des journaux scientifiques avec comité de lecture, en particulier pour le référencement de données préliminaires. Si disponible, indiquez le lien *open access* des références pour améliorer leur accessibilité aux évaluateurs. Les facteurs d’impact des revues citées ne doivent pas être mentionnés[[6]](#footnote-6).

1. Les membres du réseau scientifique susceptibles d’appuyer le projet sans participer directement au programme de travail. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir note n° 1. [↑](#footnote-ref-2)
3. Critère d’éligibilité : tout dépassement du nombre de publications dans la proposition détaillée rendra la proposition de projet inéligible. [↑](#footnote-ref-3)
4. Dans le cas de travaux non encore publiés mais déjà acceptés pour la publication, le manuscrit et la confirmation de l'acceptation par l'éditeur doivent être joints en annexe. [↑](#footnote-ref-4)
5. Les candidats doivent toujours vérifier si l'avis d'un comité d'éthique est requis pour leur projet. Pour la DFG voir : <https://www.dfg.de/foerderung/faq/geistes_sozialwissenschaften>. Pour les déposants ANR voir le document : « modalités de participation pour les partenaires sollicitant une aide ANR» [↑](#footnote-ref-5)
6. En accord avec la Déclaration de San Francisco signée par l’ANR. [↑](#footnote-ref-6)